

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Vauchamps (51)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°2
Février 2019

Comme vous le savez, VALOREM, en relation avec la mairie et les élus, étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Vauchamps. Nous profitons de cette lettre d'information pour vous informer de l'avancement du projet.

Les 5 phases du projet : l'étude de faisabilité est en cours

L'étude de faisabilité du projet éolien de Vauchamps est en cours. Les différentes études techniques et environnementales menées sur votre territoire vont permettre de déterminer l'implantation et le type d'éolienne envisagé. En juin prochain, VALOREM déposera le dossier réglementaire de demande d'autorisation environnementale en préfecture. Il sera examiné par les services de l'Etat, en vue d'une enquête publique courant 2019.

L'étude de faisabilité est en cours.

1•Pré-faisabilité	2•Faisabilité	3•Obtention des autorisations	4•Construction	5•Exploitation
Janv. 2016 - Juillet 2018 Pré-études sur le vent, le raccordement électrique. Recherche de servitudes environnementales et réglementaires. Rencontre des élus. Accords fonciers avec les propriétaires et exploitants.	Août 2018 - Juin 2019 Etudes techniques : acoustique, vent. Etudes environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris... Validation du projet avec les services de l'Etat et les élus.	Juin 2019 (18 à 24 mois) Demande de l'Autorisation Environnementale Instruction par les services de l'Etat Enquête publique Financement	9 à 12 mois Travaux de terrassement, raccordement électrique, fondations, montage des éoliennes... Charte «Chantier vert». Tests de mise en service.	Pendant au moins 20 ans Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes. Et après ? Démantèlement du parc et remise en état du site ou changement des turbines.

L'étude d'impact, pièce obligatoire du dossier de demande d'autorisation

Elle synthétise les études réalisées pour déterminer la faisabilité du projet. A partir de l'analyse de l'état initial du site, elle évalue les enjeux liés au projet, le justifie et le décrit, analyse les impacts positifs et négatifs et préconise des mesures de réduction. Document de référence d'un projet éolien, consultable lors de l'enquête publique, l'étude d'impact s'appuie sur le Code de l'Environnement.

Le comité de pilotage, une instance pour définir le projet

Le comité de pilotage réunit les acteurs du territoire afin d'évaluer les enjeux locaux et d'élaborer un projet éolien adapté à la commune de Vauchamps. Une quinzaine de personnes ont été sollicitées : élus, riverains, services de l'Etat, représentants d'associations, propriétaires de parcelles concernées

par l'implantation, etc.

Une première réunion s'est tenue le 18 décembre 2018. Les thèmes suivants ont été abordés : résultats des études de l'état initial, discussion autour des variantes d'implantation, prochaines étapes.

Participants

- Patrick VIE, vice-président de la communauté de communes de la Brie Champenoise
- Danielle BERAT, maire de Vauchamps
- Alain NERET, Gabriel GUIOT, adjoints à la mairie de Vauchamps
- Patrice MOUFFLIER, Joël COURTEAUX, Damien GUIOT, élus de la mairie de Vauchamps
- Nicole LAURENT, maire de Janvilliers
- Aurélien COUILLIET, adjoint à la mairie de Janvilliers
- Guillaume GERARD, Aurélie et Julien GOUJON, Jocelyne DAGONET, riverains du projet

- Frédéric MAUREL, président de l'association Brie Champenoise Sentinelle
- Lucas DAGONET, Régis GUIOT, Sébastien DAUTEUIL, exploitants agricoles

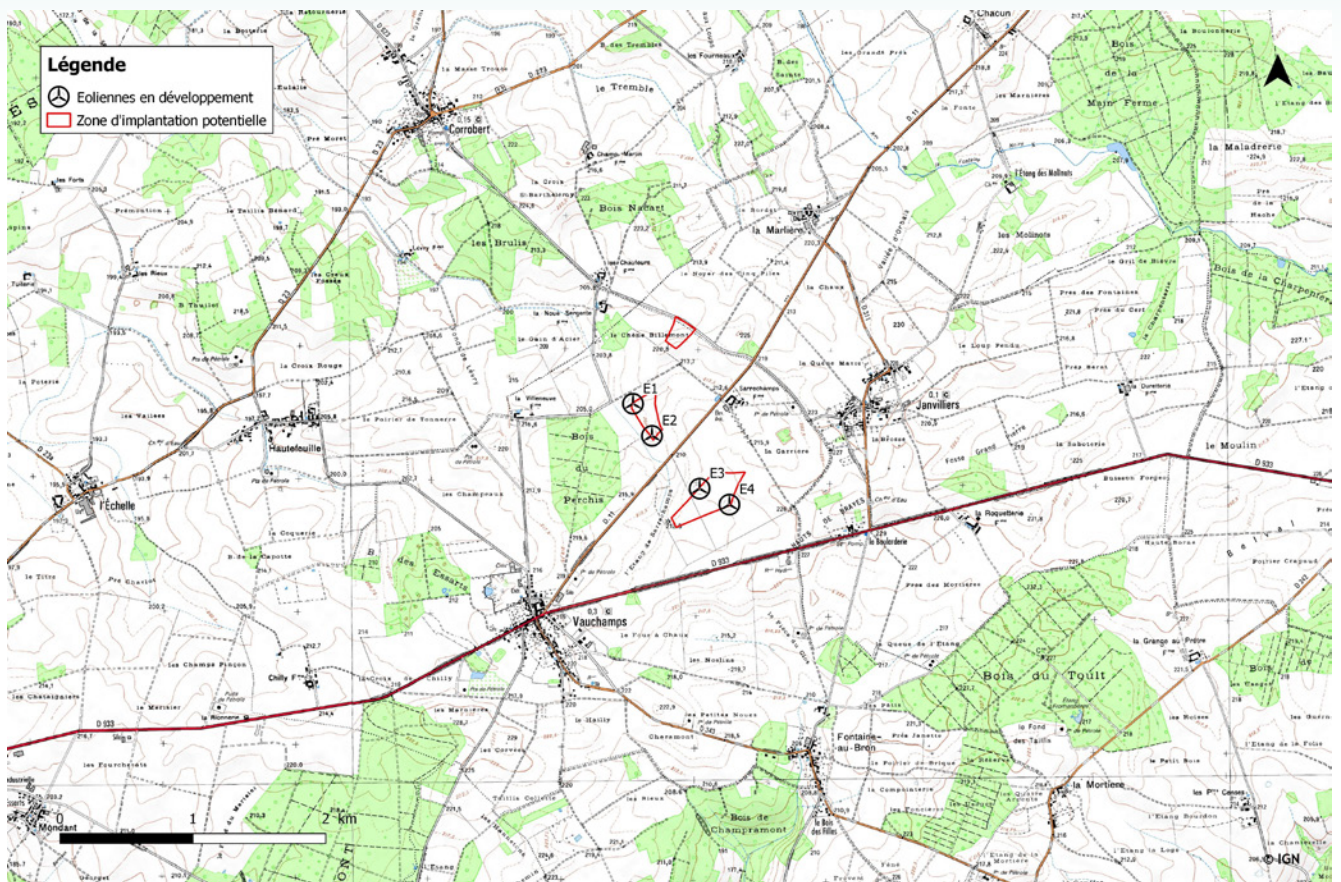
Porteurs du projet

- Théo LABAYE, chef de projets VALOREM
- Guillaume ABDI, stagiaire VALOREM

Absent excusé

- Etienne DHUICQ, président de la communauté de communes de la Brie Champenoise

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Vauchamps (51)



Implantation des éoliennes

Chiffres clés

4 éoliennes et 1 poste de livraison

Puissance maximale par éolienne : **4,5 MW**

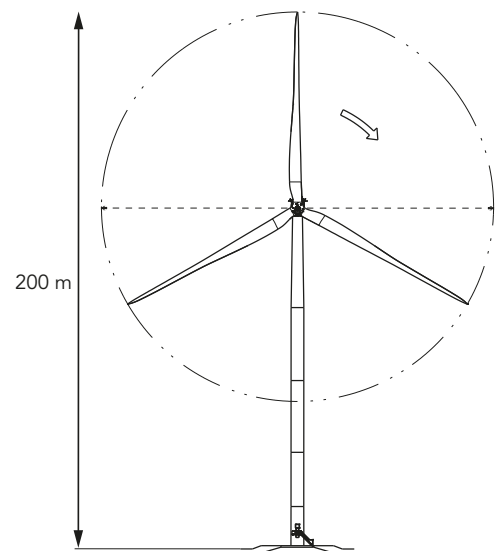
Puissance totale envisagée : **18 MW**

Hauteur en bout de pale : **200 m**

Production estimée : **39 600 MWh par an**,
soit la consommation électrique de plus de

14 100 foyers (hors chauffage et eau chaude électrique) *

* Un foyer de 2 adultes et 2 enfants consomme en moyenne 2800 kWh/an
(moyenne des sources ADEME, CRE, INSEE, CEREN, MEDD)



 **Votre contact VALOREM**
opérateur en énergies vertes
Chargé de Projets

Théo LABAYE
25 rue Vanmarcke
80 000 Amiens
Tél. : 03 22 09 01 09
Mobile : 06 23 52 12 62
theo.labaye@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Pour plus d'informations sur le projet :
www.parc-eolien-vauchamps.fr

Lettre d'information, Février 2019
Distribution : Commune de Vauchamps
Directeur de la publication et impressions : VALOREM
www.valorem-energie.com